



Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le

ID : 080-218003580-20250826-DELIB2025_66-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/08/2025

N° 2025 - 66

L'an deux mil vingt cinq, le vingt six août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Étaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, Mme COURTAUD Nicole, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian, M. BUCHON Gérard

Procuration(s) :

M. CARETTE Christian donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à M. DUHAMEL Patrice, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à M. GROSJEAN Didier

Étai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Étai(ent) excusé(s) :

Mme DEPOILLY Kandice, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, M. CARETTE Christian

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/08/2025

OBJET : Convention de mise à disposition des locaux
du CMS - Hôpital d' Abbeville

Date d'affichage
03/09/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que l'Hôpital d'Abbeville a émis le souhait d'occuper plusieurs bureaux du CMS en complément des présences de la psychomotricienne et des permanences des services de la PMI (Département de la Somme) qui restent prioritaires sur l'occupation des deux bureaux du fond. Aux regards de la sous-occupation du centre médicosocial,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la mise à disposition, à titre gratuit, de bureaux supplémentaires dans les conditions précisées suivantes :
 - un bureau d'une superficie de 18.21 m² (entrée droit) du lundi au vendredi
 - un bureau d'une superficie de 22.50 m² (fond droit) du lundi au vendredi hors présence de la PMI.
 - un bureau d'une superficie de 22.46 m² (fond gauche) du lundi au vendredi hors présence de la PMI

Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le

ID : 080-218003580-20250826-DELIB2025_66-DE



- Hall d'entrée sécurisé et les toilettes du rez de chaussée.
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer toute convention s'y référant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JP Mongne', written over the seal.